RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ATOUT FRANCE
L'Agence de développement touristique de la France

Le tourisme dans les villes moyennes

ARTICLE

Les destinations urbaines constituent l'un des segments les plus dynamiques du tourisme mondial. En France comme ailleurs, la ville est un des tout premiers espaces de fréquentation en nombre de séjours, le premier pour les clientèles internationales. Si cet attrait s'exerce pour les métropoles et grandes capitales régionales, qu'en est-il pour les villes moyennes* ?

À l'occasion de la journée « Quel tourisme dans les villes moyennes ? » organisée par le CGET, Villes de France et Atout France, ont été présentés les résultats des études menées en partenariat par les 3 entités.

L'enquête réalisée dans une quinzaine de villes moyennes révèle que ces dernières disposent de sérieux atouts pour les visiteurs, qui peuvent y vivre une expérience complète : leur ambiance, leur patrimoine, leur ancrage dans un terroir et un territoire les différencient les unes des autres et leur confèrent une identité propre. Moins standardisées que les grandes agglomérations, à taille humaine et faciles à appréhender, elles constituent aussi des destinations rassurantes, notamment pour les familles, et offrent aux clientèles un sentiment d'intimité avec les lieux mais aussi avec les habitants. Les visiteurs internationaux disent quant à eux y expérimenter de manière plus authentique la « vie à la française ».

Les villes moyennes de France, au nombre de 450, accueillent ainsi 28% de la population française et le tourisme y génère déjà plus de 10 milliards d'euros de dépenses.

À destination des élus et des techniciens, cette nouvelle publication propose une série de leviers et de pistes permettant à chacun de se situer et d'adapter sa stratégie de développement pour mieux renforcer son rayonnement.

Télécharger la totalité du communiqué de presse

Pour en savoir plus sur la publication

** Villes de 15 000 à 100 000 habitants ou siège de préfecture avec une population inférieure à 20 000 habitants*